

# COMITÉ DE SUIVI #7 SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Présentation du comité et des activités  
Le 4 décembre 2020



# Table des matières



- 1. Présentation de Questerre
- 2. Territoire couvert par le comité
- 3. Travaux réalisés sur la licence 2002PG625
- 4. Activités en 2020 et prévisions
- 5. Mesures de sécurité
- 6. Contact

# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 1. Présentation de Questerre

### ■ Description de l'entreprise

- Questerre se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de projets pétroliers et gaziers.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

### ■ Mission

- Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

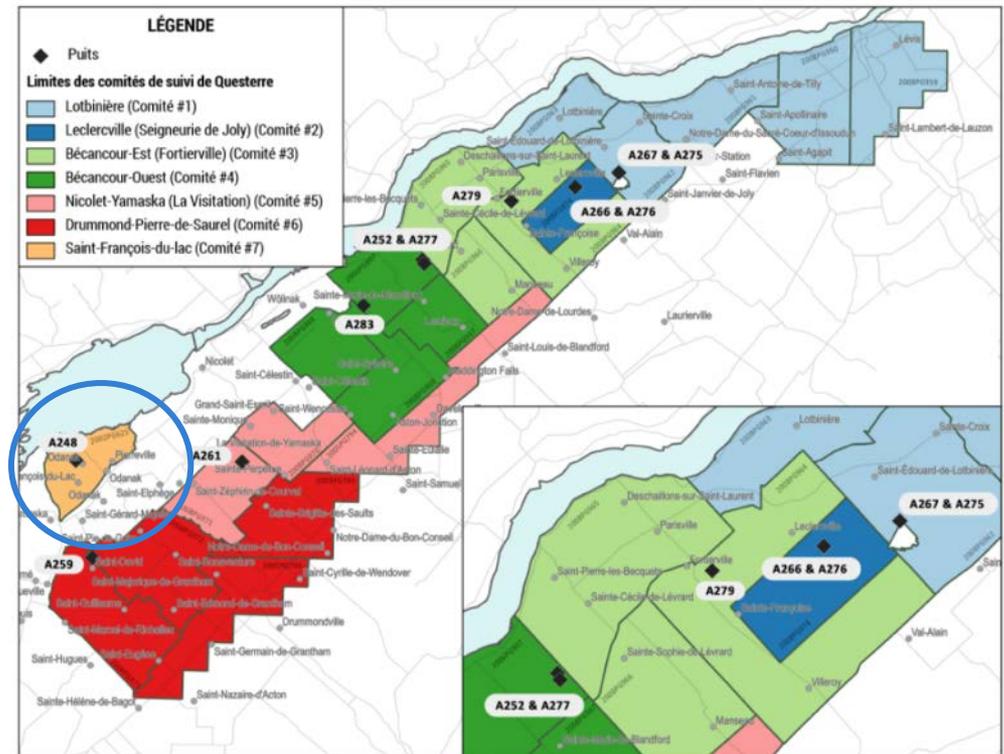
### ■ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'**économie**, l'**environnement** et la **société**.
- Questerre est engagée à faire preuve de **transparence** et à respecter l'opinion de la **communauté**.

# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 2. Territoire couvert par le comité

- Le **comité #7** a été créé pour la licence d'exploration **2002PG625** couvrant une superficie de **123,38 km<sup>2</sup>**.
- Questerre a obtenu de Repsol Canada la propriété de 100% des puits liés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.
- Questerre est l'**opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire Repsol a foré **un puits** sur la licence 2002PG625.



# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 3. Travaux réalisés sur la licence 2002PG625

- **2006**: Aménagement du site de forage sur le lot 5 288 419 (voir cercle bleu sur la carte ci-contre).
  - ✓ **Superficie**: 1 hectare
- **2006**: Forage (puits vertical)
- **2006**: Complétion et évaluation
- **2009**: Remise en état de 64% de la superficie initiale du site et du chemin d'accès.
- **2019** : Elimination de la pression détectée à la tête du puits A248 dans le cadre du programme d'inspection.



# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 3. Travaux réalisés sur la licence 2002PG625 (suite)



# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 4. Activités en 2020 et prévisions

- L'autorisation de fermeture temporaire du puits du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) a été fournie à Questerre au début de l'année 2020.
- Questerre a pris en charge la responsabilité du puits et l'a surveillé chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- La tête du puits a été repeinte et la signalisation a été modifiée pour fournir les coordonnées de Questerre.
- Au printemps, le puits a été équipé d'un système de contrôle des mauvaises herbes et de la végétation et de tout autre entretien nécessaire sur le site.
- Questerre travaille au renouvellement de quelques autorisations de la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) relatives au puits.
- Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu.



# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 5. Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.



# Comité de suivi #7 – St-François-du-Lac

## 6. Contact

- **Pour toutes questions sur le Comité de suivi #7 ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:**

**Pilote groupe-conseil**

Courriel: [info@piloteconseil.com](mailto:info@piloteconseil.com)